L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
OFFICE, No 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI 12 AVRIL 1884.

Au Peuple de la Nlle-Orléans.

Le moment est venu où vous devez affirmer votre puissance au scrutin. Si vous ne vous montrez pas ferme aux élections prochaines, on vous imposera une administration qui, par sa faiblesse et son incapacité, réduira à néant tous les efforts que négociants et citoyens ont déployés jusqu'à ce moment pour pousser la Nlle-Orléans dans la voie du progrès. Le ticket soi disant démocratique, publié récemment et soumis à vos suffrages, indique si clairement la prépondérance du *Bossism*, une telle indifférence pour les mérites personnels et l'intégrité des candidats, un tel dédain pour le bien public, qui est sacrifié à l'intérêt individuel de quelques mauvais politiques, qu'on ne saurait attendre des hommes ainsi désignés, dans le cas où ils triompheraient, si réformes ni mesures bienfaisantes.

Pour demeurer à la hauteur des circonstances, pendant quatre nouvelles années, nous devons confier les affaires municipales à une administration ferme et vigoureuse, guidée par un jugement sûr et animée de sentiments de justice et d'honnêteté.

Ce résultat si désirable intéresse profondément tous les citoyens domiciliés d'une manière permanente à la Nlle-Orléans ainsi que toutes les classes de voisins. Il est des choses dans notre ville est si bien connu qu'il est inutile de recourir aux chiffres et aux longs raisonnements pour démontrer l'urgence des réformes. Il serait également oiseux de s'indigner; nous ne voulons que dire ici que le gouvernement de notre ville, livré aux mains d'une coterie (*ring rule*), a été un misérable fiasco.

Le mentire est à l'ordre du jour, et l'action de justice est paralysée par la corruption politique et les influences néfastes. Nos rues sont un foyer d'infection; nos écoles publiques, dont nous étions autrefois si fiers, et qui étaient citées parmi les plus florissantes de l'Union, ne sont plus que l'ombre de ce qu'elles étaient jadis.

Après des années de deuil et de misère, le Sud enfin est à la veille de recouvrer sa prospérité perdue; les capitalistes viennent de toutes parts en étudier les ressources pour y fonder de grands établissements.

Où trouveraient-ils un champ plus vaste pour leurs opérations que la Nouvelle-Orléans? Malheureusement, on y redoute constamment les maladies épidémiques et le crime s'y promène tête levée. Renoncerons-nous à un brillant avenir pour permettre à quelques chefs de clique (*bosses*) de s'enrichir à nos dépens? Ne les oublions pas toujours notre devoir d'une garde qui leur est dévouée, et qui les pousse au pouvoir ou violant ouvertement la loi et tous les droits constitutionnels? Il vous appartient, ci-toyens et électeurs, de faire cesser de si criantes abus, de mettre fin à un si déplorable état de choses.

Il ne s'agit pas ici des questions politiques, à réformes se relèvent de la démocratie ou du républicanisme. Elle n'embrasse que des détails d'affaires. Elle ne vise que la fidèle administration de la cité, l'économie des finances municipales, l'application rigoureuse de la loi pour protéger l'existence et la fortune de tous les citoyens indistinctement.

Pour atteindre ce but, il nous faut des hommes nouveaux, un programme différent.

Au nom de toutes les classes laborieuses, ouvrières, employées, artisans, nous invitons tous ceux qui ont à cœur l'intérêt de notre ville à se joindre à nous. Que chacun se fasse enregistrer et non content de voter personnellement pour la réforme, use de son influence sur ses voisins pour que ceux-ci en fassent autant.

Sortons de cette léthargie qui est la cause première de la condition actuelle de notre ville et nous remporterons la victoire la plus éclatante.

Nous croyons pouvoir dès maintenant dire que ceux qui agiront avec nous l'assurance que tous les bulletins seront comptés honnêtement et loyalement, et que la moindre tentative faite pour remplir les urnes de bulletins de contrebande sera promptement réprimée.

Nous nous adressons aux classes laborieuses de la Nlle-Orléans, comme à celles qui ont le plus d'intérêt à un bon gouvernement; nous les adjurons de bien envisager la situation et de ne pas se laisser détourner de la bonne voie par des politiciens de profession.

Elles doivent voir que le commerce nous déserte et que le champ où s'exerce leur activité se rétrécit chaque jour.

Elles doivent se rappeler que nous avons besoin des capitaux du dehors pour accroître le travail local, et que nous ne saurons les attirer ici que s'organisant un gouvernement qui leur inspire confiance. Elles doivent se rappeler aussi que si les capitaux placés à cette heure à la Nlle-Orléans en étaient retirés, les ouvriers ne pourraient pas les suivre, avec leurs femmes et leurs enfants, qui ils seraient condamnés à rester dans une ville en pleine décadence et ne pourraient songer à se rendre dans d'autres centres qui d'ailleurs regorgent d'hommes de labeur comme eux.

Le moment est venu de replacer la Nouvelle-Orléans dans ses anciennes conditions de prospérité. Le peuple impose à tit au volonté, aux élections d'avril, et est bien décidé à triompher de ses adversaires!

La Démocratie de Paroisse et le Comité des Citoyens, représentant toutes les classes indépendantes, soumettent aux suffrages du peuple le ticket suivant qui a été composé avec soin, et qui réunit toutes les conditions nécessaires pour assurer le succès de la Réforme.

Leur but unique est de réformer le gouvernement municipal, ils ne s'occupent des affaires d'Etat que pour désigner des candidats à la législature dont le concours leur est assuré dans l'œuvre capitale qu'ils ont entreprise.

De la part des citoyens.	De la part de la Démocratie de paroisse.
John Phelps.	M. G. Laity.
J. W. Labouisse.	David P. Casey.
A. Brittin.	Ernest Mittenberger.
Henry Baldwin.	R. F. Gray.
Geo. McCloskey.	W. H. Voelker.
Adolphe Schreiber.	E. H. Wolff.
E. T. Manning.	Geo. B. Jones.
Alex T. Janin.	Geo. C. Sebastian.
Simon Hernsheim.	J. C. Philippi.
A. A. Maginnis.	J. S. Christie.
Gustave L. Townsend.	Columbus H. Allen.
Carl Kohn.	J. B. Aikman.
N. D. Wallace.	A. C. Bryan.
Lionel C. Levy.	C. H. Parker.
E. K. Converse.	R. H. Browne.
Alex. Mackay.	Hugh Murray.
Jas. I. Day.	

J. HENRY LAFAYE, Secrétaire.

Ticket de Paroisse et Ticket Municipal des Citoyens et de la Démocratie de Paroisse.

Maire—W J BEHAN.
Contrôleur—T J WOODWARD.
Trésorier—B D WOOD.
Commissaire des travaux publics—W E McDERMOTT.
Commissaire de police et des édifices publics—H J RIVET.

RECORDERS:

Première Cour de Recorder—J. PARIS CHILDRESS.
Deuxième Cour de Recorder—L. ANDRE BURTHE.
Troisième Cour de Recorder—LEON ENGLANDER.
Quatrième Cour de Recorder—J O. McLEAN.

POUR MEMBRES DU CONSEIL,
DISTRICTS MUNICIPAUX.

Premier District—PHIL J. REILLY.
Deuxième District—W. J HAMMOND.
Troisième District—GEO. H. DUNBAR.
Quatrième District—GEO. COULE.
Cinquième District—PETER KRAMME.
Sixième District—A. T. BAKER.
Septième District—HENRY LOCHTE.

POUR MEMBRES DU CONSEIL,
DISTRICTS REPRESENTATIFS.

Premier District Représentatif, Premier Ward—W. H. BRAHAM.
Second District Représentatif, Second Ward—A. G. RICKS, HENRY NEWMAN.
Troisième—WM. CONWAY, PATRICK GLENNON, ANTHONY REIDL.
Quatrième—VICTOR MAUBERRET.
Cinquième—A. C. LANDRY, GEO. EIKE, Jr.
Sixième—JAMES PREVOST.
Septième—EMILE P. ROUX, NEMOURS BIENVENU.
Huitième—RICHARD M. COUSINS.
Neuvième—D. GARRONNE, LAURENT ROGER.
Dixième—JOHN E. SLIGER, PETER FARRELL.
Onzième — CHRISTY MCCARTY, W. G. WHEELER.
Douzième—F. J ODENDAHL.
Treizième—DAVID ZABLE.
Quatorzième—
Quinzième—CHAS W. MACKIE.

POUR SENATEURS D'ETAT.

Premier district—FRANK TRIFFLY, H. P. KERNOCHAN.
Deux ème district—PAUL E THEARD, E. HOWARD McCALEB.
Troisième district—AUGUSTE BERNAU.
Quatrième district—J. E. STAFFORD
Cinquième district—GEORGE Q. WHITNEY.
Sixième district—A. J. MICHAELIS.

REPRESENTANTS LEGISLATIFS.

Premier district—JAS LARRY MORRIS.
Deuxième district—W J McCALL, ROBT J CLOHECY.
Troisième district—JAMES P COLL, WALTER D DENEGRE, W H VOELKER.
Quatrième district—
Cinquième district—J M CRESSY, PETER BOEHM.
Sixième district—HENRY R GRANDMONT.
Septième district—LEON HOLZALB, NUMA DUDOUSSAT.
Huitième district—EDWARD A WHITE.
Neuvième district—A E LEDROUGE, J W WERTERFIELD.
Dixième district—HUGH FEEHAN, A D HENRIQUES.
Onzième district—HUGH J. McDONALD ADAM FRANK.
Douzième district—
Treizième distr ct—JOHN PUDERER
Quatorzième district—Dr S L HENRY.
Quinzième district—JOHN ORMOND

OFFICIERS DE PAROISSE

Sherif civil—OTTO THOMAN.
Sherif criminel—JOHN DELANEY.
Greffier de la Cour Civile—LOUIS ARNAULT.
Greffier de la Cour Criminelle—W E HUGER.
Annotateur des aliénations DAVID E PURSELL.
Recorder des hypothèques—P LEONCE BOUNY.
Avocat de district. ELLOYD POSEY.
Coroner—Dr J J LYONS.

JUGES DES COURS DE CITÉ.

Première Cour—HARRY H. PRICE
Deuxième Cour—HENRY CHIAPELLA.
Troisième Cour—JOHN LEMONIER.
Quatrième Cour—C. H. PASCOE.

GREFFIERS DES COURS DE CITÉ.

Première Cour—JOHN KAISER.
Deuxième Cour—F. CHALARD.
Troisième Cour—W. B. FLEMING.
Quatrième Cour—A. J. ROMAN.

CONSTABLES DES COURS DE CITÉ.

Première Cour—DAVID ROSENBERG.
Deuxième Cour—P. AD. FORTIER.
Troisième Cour—
Quatrième Cour—JNO. J. McCARRON.
Savoir—jusqu'à date

AVIS D'ELECTION.

BUREAU DU SHERIF CIVIL DE LA Paroisse d'Orléans
Nouvelle-Orléans, 22 mars 1884.

EST OUVERTE et par la teneur d'une proclamation émise par son Excellence Samuel Douglas McEnery, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, datée du 16 février 1884, ordonnant une élection au lieu où la ville de la Nouvelle-Orléans, paroisse d'Orléans, le MARDI après le troisième Lundi du mois d'Avril 1884, savoir:

Le Mardi, 22 Avril, A.D. 1884.

De 7 heures du matin à 6 heures du soir, pour les objets suivants à savoir:

1° Elire les membres de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane pour représenter les districts sénatoriaux et autres désignés et représentatifs de la Ville de la Nouvelle-Orléans, pour le terme de quatre années, savoir:

Sénateurs.

Deux Sénateurs du Premier District sénatorial composé du Huitième et du Neuvième wards d'Orléans et des paroisses St Bernard et Plaquemines.

Deux Sénateurs du Second District Sénatorial composé du Quatrième du Cinquième, du Sixième et du Septième wards d'Orléans.

Un Sénateur du Troisième District Sénatorial, composé du Premier et du Quatrième ward d'Orléans.

Un Sénateur du Quatrième District sénatorial composé du Second et du Quatrième ward d'Orléans.

Un Sénateur du Cinquième District sénatorial, composé du Premier et du Dixième ward d'Orléans.

Deux Sénateurs du Sixième District sénatorial composé du Cinquième, du Dixième, du Treizième, du Quatorzième et du Septième ward d'Orléans.

Représentants.

Premier District Représentatif, Premier ward—Un Représentant.
Second District Représentatif, Second ward—Deux Représentants.
Troisième District Représentatif, troisième ward—Trois Représentants.
Quatrième District Représentatif, Quatrième ward—Un Représentant.
Cinquième District Représentatif, Cinquième ward—Deux Représentants.
Sixième District Représentatif, Sixième ward—Un Représentant.
Septième District Représentatif, Septième ward—Deux Représentants.
Huitième District Représentatif, Huitième ward—Un Représentant.
Neuvième District Représentatif, Neuvième ward—Deux Représentants.
Dixième District Représentatif, Dixième ward—Deux Représentants.
Onzième District Représentatif, Onzième ward—Deux Représentants.
Douzième District Représentatif, Douzième ward—Un Représentant.
Treizième District Représentatif, Treizième et Quatorzième wards—Un Représentant.
Quatorzième District Représentatif, Sixième et Dix septième wards—Un Représentant.
Quinzième District Représentatif, Quinzième ward—Un Représentant.

2° Elire un Gouverneur, un Lieutenant-Gouverneur, un Secrétaire d'Etat, un Auditeur-Général, un Trésorier d'Etat, un Auditeur des Comptes Publics et un Surintendant de l'Education Publique, pour le terme de quatre années.

3° Elire par les électeurs qualifiés de la Paroisse d'Orléans, un Avocat de District pour la paroisse d'Orléans, un Juge, un Greffier et un Constable pour chaque des Premier, Deuxième, Troisième et Quatrième Cours de Cité de la Nouvelle-Orléans, **un Greffier pour la Cour Civile de District, un Greffier pour la Cour Criminelle de District, un Sherif Civil, un Sherif Criminel, un Enregistreur des Transactions et Propriétés et un Annotateur des Hypothèques**, tous pour le terme de quatre années.

4. Et, attendu que l'Assemblée Générale, à sa dernière session régulière tenue en 1882, a adopté certains amendements à introduire dans la Constitution de cet Etat lesquels ont été des dispositions de l'Article 156 de ladite Constitution, devant être soumis aux électeurs qualifiés pour être par eux approuvés ou rejetés. Attendu que ces amendements ont été indiqués clairement et plainement dans une publication officielle du Secrétaire d'Etat, conformément aux dispositions du susdit Article de la Constitution à laquelle il est référé et sont soumis aux électeurs qualifiés de cet Etat pour être par eux approuvés ou rejetés d'après le vote qu'ils donneront pour ou contre chacun des dits amendements ainsi savoir:

Recueillir le vote des électeurs qualifiés de la paroisse d'Orléans sur lesdits amendements proposés, comme suit:

En vertu de la loi No 76 de la session régulière de 1882.

Premier amendement proposé—"Pour amendement à l'article 80 relatif à la division de l'Etat" — Contre amendement relatif à la date de l'Etat".

En vertu de la résolution conjointe No 113 de la session régulière de 1882.

Second amendement proposé—"Pour amender l'article 146 relatif aux émoluments et traits fixés par la loi dans la paroisse d'Orléans," ou "Contre l'amendement à l'article 146 relatif aux émoluments et traits fixés par la loi dans la paroisse d'Orléans."

En vertu de la résolution conjointe No 125 de la session régulière de 1882.

Troisième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 81 relatif à la juridiction de la Cour Suprême", ou "Contre amendement à l'article 81 relatif à la juridiction de la Cour Suprême."

Quatrième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 95, relatif à la juridiction des Cours d'Appel", ou "Contre amendement à l'article 95 relatif à la juridiction des Cours d'Appel".

Cinquième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 101, relatif au jugement des affaires devant les Cours d'Appel quand les juges ne sont pas d'accord." ou "Contre amendement à l'article 101, relatif au jugement des affaires devant les Cours d'Appel quand les juges ne sont pas d'accord."

Sixième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 128, relatif à la juridiction des Cours d'Appel pour la paroisse d'Orléans," ou "Contre amendement à l'article 128, relatif à la juridiction des Cours d'Appel pour la paroisse d'Orléans."

Septième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 135, relatif à la juridiction des Cours de Cité de la paroisse d'Orléans," ou "Contre amendement à l'article 135, relatif à la juridiction des Cours de Cité de la paroisse d'Orléans."

Huitième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 130, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans," ou "Contre amendement à l'article 130, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."

Avis est par le présent donné qu'une élection aura lieu, conformément à la loi No 58 de la session extraordinaire de 1877 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane,

Mardi, 22 avril, A. D. 1884,

(c'est-à-dire le mardi suivant le troisième lundi d'avril), de sept heures du matin à six heures de l'après-midi, dans la ville de la Nlle-Orléans et paroisse d'Orléans, à tels bureaux d'élection qu'établira le gouvernement municipal de la ville de la Nlle-Orléans, pour élire tous les officiers ci-dessus mentionnés, et pour recueillir le vote des électeurs de la dite ville et paroisse sur les amendements ci-dessus proposés à la Constitution de l'Etat de la Louisiane lesquels ont été adoptés par un vote des deux tiers de tous les membres élus à chaque chambre de l'Assemblée Générale de cet Etat, et ont plus complètement énoncés dans la proclamation officielle qu'en a fait le secrétaire d'Etat et ont été dûment promulgués, ainsi que l'ordonne la Constitution.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
22mars—au 22 avril

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.
Cent magnifiques navires de cette ligne favorisent pour le confort et la sécurité des voyageurs le service postal et rapide
NORMANDIE, Français, mercredi, 16 avril
CARADOC, Collier, mercredi, 23 avril
Prix du passage pour le Havre
Jusqu'à la cabine, y compris... $80 et $100
Deuxième classe... $60
BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUIT.
Antiquité, 22 grandes chambres, meublées et supérieurement aérées, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à
A.D. SCHREIBER,
61 rue Carondelet, au premier

North German Lloyd.
STEAMERS ENTRE BREME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA GALVESTON.
Prix du passage d'entrepont, de Brême à la Nouvelle-Orléans ou à Galveston, directement ou par voie de New-York, $35.
Les soussignés émettent des ordres pour ces passages payés d'avance.
Notre agent du Texas, M. G. WALDO, à Houston, émet des ordres pour passages, payés d'avance pour tous les points de l'intérieur du Texas.
Des billets pour cabines on l'entrepont, entre New-York et Brême, sont émis par les soussignés.
Billets d'entrepont (aller ou retour) $20.
La compagnie se réserve le droit de modifier les taux du passage ou jours de départ, sans avis préalable.
ED. F. STOCKMEYER & Cie.
Agents généraux, 42 rue de l'Union.
22 nov—

Havane et Barcelone,
Ligne Vidal de Vapeurs Espagnols
ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET BARCELONE.
Le magnifique steamer capitaine de 1re classe
VIDAL, SALA,
Commandant Lazarraga,
Partira de ce port, pour la destination ci-dessus, vers le 18 avril.
Pour fret à la Havane ou à Barcelone, s'adresser à
S. N. FORNARIS & CO.,
153 rue de la Commune.
Mars—

RED STAR LINE.
Steamers de la malle Royale Belge et des E.-U.
ENTRE NEW-YORK ET ANVERS,
LE HAVRE, GERMANY, ITALY, HOLLAND ET FRANCE.
Entrepont, $20, plus d'avance à Anvers, $20 excursion, $40, y compris literie; 2e chambre, $55, excursion, $100; salon, de $60 à $75; excursion de $110 à $125.
Peter Wright & Sons, Gen. Agts. 55 Broadway, N. Y.
A. E. MILLER & CO. 25 Carondelet, Ed. A. YOKE, 6 cour Carondelet et Gravier.
3 nov—1an

LIONS CROMWELL
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.
Partiront Mercredi 16 avril à 8 A. M.
Cette ligne se compose des steamers suivants:
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS.
Le steamer
KNICKERBOCKER,
Capt F. Kazebie,
assure ce soir quai au départ de la rue Toulouse.
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0
Passage—Cabine... $40
Entrepont... 20
Cette ligne ne fait et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO
4 mai—1an Rue Carondelet No 61.

MANDEVILLE et COVINGTON
Vapeur de la Malle des Etats-Unis
NEW CAMELIA.
SERVICE D'HIVER.
Le vapeur partira de Milneburg à l'arrivée des convois de la ligne Pontchartrain, au pied de la rue des Champs Elysées:
A l'arrivée du train de 12 M.
A l'arrivée du train de 12 M.
A l'arrivée du train de 3 P. M.
RETOUR Laissera Old Landing:
LUNDI... 5 A. M.
MERCREDI... 7 A. M.
VENDREDI... 7 A. M.
Le vent et le temps le permettant.
PRIX DU TRAJET aller ou retour, $1 00
Excursion tous les dimanches par le train de 8 heures.
PRIX D'EXCURSION, aller et retour, $1 00
Le fret est reçu journellement à la gare de fret du chemin de fer de Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.
31 oct — W. G. COYLE, Agent,
32 rue Carondelet.

LIGNE COMMERCIALE FRANÇAISE
ENTRE LE HAVRE, ANVERS, BORDEAUX ET LA NLLE ORLEANS.
FLOTTE DE LA COMPAGNIE:

Dupuy-de-Lôme	3,578 Tx.	Rouen	3,578 Tx.
Paris	3,578 Tx.	Bordeaux	3,578 Tx.
Havre	3,578 Tx.	Marseille	3,578 Tx.
		Nantes	3,578 Tx.

Le nouveau steamship **BORDEAUX** partira pour le Havre vers le 27 avril, et sera suivi par le steamship **PARIS** vers le 15 mai 1884.
Billets de passage de la Nouvelle-Orléans au Havre, 2ème classe, $60, entrepont, $35
Billets d'aller et retour (entrepont), valables pendant six mois, $65, d'Anvers ou Bordeaux, $100.
Ordres pour billets de passage (entrepont) d'Anvers et de Bordeaux à la Nouvelle-Orléans $30, payable d'avance.
Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix.
A ce prix la Compagnie fournira aux passagers une bonne nourriture (avec vin ou café), lit, couvertures, etc., et les ustensiles pour les repas.
Les vapeurs de la ligne sont tous neufs, et sont construits d'une manière à assurer aux voyageurs la plus grande sûreté avec tout le confort possible.
Le Steamship **PARIS** est parti du Havre vers le 28 mars d'Anvers le 6 avril et de Bordeaux le 12 avril. Le steamship **MARSEILLE** suivra, partant du Havre le 3 mai, d'Anvers le 10 mai et de Bordeaux le 15 mai.
La Compagnie se réserve les droits de changer les dates des départs, et de remplacer ces vapeurs par d'autres.
Pour achats de billets, etc., s'adresser à
FORSTALL, CLAYTON & CO. 175 rue Carondelet.
13avr

BAYOU LAFOURCHE.
B" Bayou Lafourche Packet Company. "B"
W. G. COYLE, Président. J. J. FOWLER, Secrétaire.
MAX BLANCHARD, Surintendant.
Le fin marcheur Electric Light Packet
MABEL COMEAUX,
MAX BLANCHARD, Capitaine. T. K. VOORHIES, Commis.
Partira les LUNDIS et JEUDIS, à 5 p. m., pour Donaldsonville, Thibodaux, Laurel Valley et les points intermédiaires sur le Bayou.
Le Steamer
PHIL. E. CHAPPELL,
C. J. BLANCHARD, Capitaine. M. H LANDRY, Commis.
Partira les MERCREDIS à 12 M. et les SAMEDIS, à 5 p. m., comme ci-dessus.
Un Commis est à la tête de la rue Bienville, tous les jours, pour recevoir le frêt.
5 janv— P. D. SIMON, Agent, No 75 rue Decatur.

PHARMACIE DUCONGE.
39 ..... RUE DE CHARTRES 39
NOUVELLE-ORLEANS.
A. CARROUCHÉ
(SUCCESSEUR.)
Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie, à favorable assortiment complet de:
MEDICAMENTS PATENTES, FILANGIER ANGLAIS et AMERICAINS, ainsi que des DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qu'a généralement un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les mardi, jeudi et samedi, des drogues et spécialités de la pharmacie.
Les commandes de la campagne seront exécutées avec soins et célérité.
Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Dacoudé.
Agence pour la vente du Wilton's Dysentery Remedy. 1er sept 83—1 an

FRANTZ & OPITZ,
Coin des rues Royale et Bienville
Horlogers, Joailliers et Marchands de Montres
WALTHAM ET SUISSES.
Nous offrons aussi un assortiment choisi avec soin de Montres, Pendules françaises et américaines, de Diamants, de Bijouterie fine, d'Argenterie en argent massif et plaqué, des Cuillers pour les dames, etc., etc.
Réparations de Pendules, de Montres et de Bijouterie.
Diamants remontés selon les derniers goûts.
Tous articles de Bijouterie faite sur commande.
N. B.—Il n'y a pas dans le magasin d'articles dorés ni d'articles de qualité inférieure.
Célèbres Lorgnons d'Opéra de Lemaire.
1er sept—1an

RODLEY BROTHERS
70, 72, 74 rue St-Charles.
Ont l'assortiment le plus complet de wagons à bennes, charrettes à essieux à 2 et 4 roues à chaudières à bouts, de jour, age, wagons à ressorts, charrettes à bagasse, charrettes pour fermes, charrettes à fûts, petites charrettes de toutes dimensions, très légères, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voitures, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, nos moyeux forgés à froid et toutes fermeures extra destinées à nos charrettes et wagons, les plus renommés fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling, W. Va., et tous les matériaux ci-dessus et par articles habituellement ouverts. Nous vendons tout, ne craignons aucune concurrence et donnons des plus fortes demandes.
N. D. HARVEY, propriétaire.
nov—1an—vdc

ASSURANCES
Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.
No 101 RUE DU CANAL.
Vingt-neuvième état annuel.
CONFORMENT à sa Charte la Compagnie publie l'exposé suivant:
Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1883, les primes non échues de l'année précédente y comprises
Risques sur les mers... $248,848 79
Risques sur les rivières... 22,022 70
Risques sur les rivières... 22,912 63
Total des primes... $293,784 12
Moins les primes non échues... 75,281 00
Primes nettes, échues le 31 mai 1883... $218,503 12
Perte payée
Sur risques de feu... $30,527 62
Sur risques maritimes... 132,201 25
Sur risques de rivières... 4,495 50
Taxes et dépenses de l'intérieur... 26,164 16
Remboursées et primes remboursées... 16,100 26
Profit... $116,498 79
La Compagnie possède l'actif suivant:
Actions de banques, chemins de fer et autres actions... 61,333 80
Billets garantis par hypothèque et nantissement... 149,326 00
Billets à recevoir... 41,098 88
Primes en cours de collection... 36,450 06
Actions de Vallette Dry Dock Co... 11,362 50
Actions du New Orleans Waterworks Co... 19,600 00
Bons Consolidés de la Louisiane... 15,424 25
Mandats de ville (City Times)... 2,006 00
Jugement sur billets hypothécaires... 4,335 90
Argent en caisse... $2,579 62
$488,234 49
L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
G. W. NOTT, secrétaire. MATT. KENNEDY, Président.
ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.
Signé et assermenté devant moi ce 11me jour de juin 1883.
JAMES FAREY, notaire.
A une réunion du Conseil de Direction tenue ce 11me jour de juin 1883, il a été résolu de déclarer, en plus du dividende intérêt de Dix pour cent déjà payé aux actionnaires, un nouveau dividende de VINGT-ET-UN POUR CENT, sur les primes nettes participantes acquises durant l'année expirant le 31 mai 1883, payable le trente-un LUNDI du mois de juillet prochain.
DIRECTEURS.
P. MASPERO, JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH, J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO, PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY, D. A. CHAFFRAIX,
B. W. TAYLOR, CHAS. LAFFITTE,
JOS. A. SHAKESPEAR.
13mis—

Ligne de départ: Rue Magnolia, près la gare du Chemin de fer de la Louisiane et du Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, Saint Louis et Chicago, Railroad, entrée rue du Magnolia, au bas de Jackson. Parcours: Rue Magnolia, rue Carondelet, Carondelet et Jackson, jusqu'à Fleurlanade, Esplanade, jusqu'à Decatur. Decatur jusqu'aux Champs-Elysées, Bâme district, en face de la gare du chemin de fer du lac Pontchartrain. DA, on peut prendre le train pour aller à Milneburg, sur les Eaux du lac.
Le retour s'opère par les Champs-Elysées, la rue Royale, la rue St-Charles, Milton Walk, la rue Dryades et le vapeur Pontchartrain, en passant par le canal de Carondelet, le lac Borgne, le lac Pierre, et principalement par la rue Magnolia jusqu'à la rue de Chartres.

Ligne de départ: Rue de la Fair Grounds, rue du Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, Saint Louis et Chicago Railroad, entrée du Magnolia, au bas de Jackson. Parcours: Rue Magnolia, rue Carondelet, Carondelet et Jackson, jusqu'à Fleurlanade, Esplanade, jusqu'à Decatur. Decatur jusqu'aux Champs-Elysées, Bâme district, en face de la gare du Chemin de fer du lac Pontchartrain. DA, on peut prendre le train pour aller à Milneburg, sur les Eaux du lac.
Le retour s'opère par les Champs-Elysées, la rue Royale, la rue St-Charles, Milton Walk, la rue Dryades et le vapeur Pontchartrain, en passant par le canal de Carondelet, le lac Borgne, le lac Pierre, et principalement par la rue Magnolia jusqu'à la rue de Chartres.

CHEMINS DE FER.
New Orleans and Mississippi Valley Railroad
Trains on this road arrive and leave from the Jackson Passenger Depot as follows
Leave daily at... 5:00 P. M.
Arrive daily at... 11:00 A. M.
Trains run north to Baton Rouge 48 miles.
JOHN BRADLEY,
Sdec— Superintendent.
Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de la Vallée du Mississippi.
Les convois de ce chemin de fer arriveront et partiront à la gare à passagers du chemin de fer Jackson, comme suit:
Départ chaque jour... 4.30 P. M.
Arrivée chaque jour... 10.00 A. M.
Les convois ne sont s'arrêtent à Baton Rouge à 48 milles de la ville.
JOHN BRADLEY
Surintendant.
LOUISVILLE AND NASHVILLE RAILROAD.
LA VIEILLE ROUTE SÛRE.
Qui conduit à toutes les villes de l'Est sans changement de char, et qui passe par Mobile, Montgomery, Pensacola, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Savannah, St. Louis, Jacksonville, Ft. Lyon et Washington. Il y a en chars dortoirs. Trains complet de la Nlle-Orléans à Louisville.
Départ. Arrivée.
Express... 8.20 a. m. 9.50 p. m.
Cote accommodation... 3.35 p. m. 9.05 a. m.
Mails regulier... 6.00 p. m. 10.10 a. m.
Un seul changement de cars, jusqu'aux villes de l'Est. Bureau des billets, coin St Charles et Common rue où on peut réserver d'avance des places dans les sleeping cars.
P. P. ATKINS, Général Pass. Agent.
JOHN KILKENY, Asst Gen. Pass. Agt.
W. H KNISKERN, Agent pour les billets.
O M DUNN, Surintendant Général.
20 janv—1an
LOUISVILLE AND NASHVILLE RAILROAD.
THE OLD RELIABLE ROUTE.
To all Eastern cities. Through without change to Mobile, Montgomery, Pensacola, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Savannah, St. Louis, Jacksonville, Fla., Lynchburg and Washington, D. C., in Pullman cars. Entire train through from New Orleans to Louisville.
Leave. Arrive.
Express... 8.20 a. m. 9.50 p. m.
Cote accommodation... 3.35 p. m. 9.05 a. m.
Fast Mail... 6.00 p. m. 10.10 a. m.
Only one change of cars to Northern and East ern cities. Ticket office, corner St Charles and Common streets, where sleeping car accommodations can be secured.
P. ATKINS General Pass. Agent.
JOHN KILKENY, Asst Gen. Pass. Agt.
W. H KNISKERN, Ticket Agent.
O M DUNN, Gen. Superintendent.
26 janv—
Grande Route Jackson.
Illinois Central Railroad.
Convois à passagers, doubles tous les jours.
Départs.
Express No 2 9.15 A. M. Express No 1 7.00 A. M.
Express No 4 5.30 P. M. Express No 3 10.45 A. M.
Le Standard Gauge, vole ferrée en acier à tous les points Nord, Est et Ouest, faisant usage de chars dortoirs d'une extrémité à l'autre du convoi sans changement de voiture à Chicago, St. Louis et Memphis et Mississippi.
Un seul changement d'ici à New-York et les villes de l'Est.
Bureau des billets, 22 rue du Camp, coin Common.
MATT. KENNEDY,
Agent des Billets.
W. COLEMAN
Agent Général des Passagers pour le Sud.
Assist. Agent Gén. des Passagers.
11dec—
JAMES FAREY, notaire.
Great Jackson Route.
Illinois Central R. R. Co.
Double daily Passenger trains.
Leave. Arrive.
Express No 2 9.15 A. M. Express No 1 7.00 A. M.
Express No 4 5.30 P. M. Express No 3 10.45 A. M.
The Standard Guage, Steel Rail Route to all points North, East and West, with Pullman Sleepers through without change to Chicago, St. Louis and Cincinnati and but one change to New York and other Eastern cities.
Ticket office—22 Camp St., cor Common.
MATT. KENNEDY,
Ticket Agent.
WM. MURRAY,
Gen. Southern Pass Agt.
J W. COLEMAN,
Asst. Gen. Pass. Agt.
12 dec—

CHEMINS DE FER.
Chemin de Fer Pontchartrain.
Heures de départ et d'arrivée, Milneburg.
A partir de DIMANCHE, 30 mars, les trains partiront comme suit:

POUR MILNEBURG.	DE LA VILLE.
5:30 a. m	6:00 a. m.
6:30 a. m.	7:00 a. m.
7:30 a. m.	8:00 a. m.
9:30 a. m	10:30 a. m.
11:30 a. m.	12:01 p. m.
12:30 p. m.	1:30 p. m.
2:00 p. m.	3:00 p. m.
3:30 p. m.	4:00 p. m.
4:30 p. m.	5:30 p. m.
5:30 p. m.	6:00 p. m.
6:30 p. m.	7:00 p. m.
7:30 p. m.	8:00 p. m.
*8:30 p. m.	*9:00 p. m.

*Ces trains ne partiront que le dimanche.
J. T HARAHAN, Président. J. M. DUNN Surintendant.
30nov—
NLLE-ORLEANS TEXASET CALIFORNIE, ROUTE DU SUD
Southern Pacific Star and Crescent Route.
VOIE FERRÉE
—CONTOURE DE—
Morgan's Louisiana and Texas Railroad G. H. & A. system.
Southern Pacific Railway.
Départ:
Nouvelle-Orléans pour Alexandrie... 7.15 A. M.
Nouvelle-Orléans pour Houston... 12 M.
Alexandrie pour la Nouvelle-Orléans... 5.00 A. M.
Houston pour la Nouvelle-Orléans... 6.15 P. M.
Arrivée
A la Nlle-Orléans d'Alexandrie... 4.45 P. M.
A la Nlle-Orléans de Houston... 8.30 A. M.
A Houston de la Nlle-Orléans... 6.40 A. M.
A Alexandrie de la Nlle-Orléans... 6.50 P. M.
Sleepers entre la Nlle-Orléans et Houston.
Et silver-palace sleeping car sans changement jusqu'à San Francisco.
Jonctions Houston avec les lignes du chemin de fer. Durée du voyage à Galveston par cette voie, 32 H